

Le métier de notaire

Par **Candice54**, le **16/02/2011 à 16:38**

Bonjour, actuellement en troisième année droit de l'entreprise à Nancy je souhaiterais vous poser une question. A la veille ou l'avant veille des résultats du premier semestre j'ai beaucoup d'inquiétudes. En effet je voudrais devenir notaire et j'ai demandé à ma professeur de droit civil comment se déroulent les admissions en M2. Elle m'a vraiment fait peur puisqu'elle m'a assurée que c'était l'un des plus sélectifs. Elle m'a donné un chiffre de l'ordre de 200 à 400 candidats pour seulement 25 admis tous les ans. Elle m'a également dit que la moyenne minimale(très minimale malheureusement) requise tournait autour de 12 pour chacune des années de fac.

Je voulais donc savoir si ces chiffres étaient effectivement exacts (ce dont je ne doute malheureusement pas) et si avec des moyennes de 12.7 en L1 et 12.1 en L2 j'ai toujours une chance d'être prise pour l'instant ? Je redoute vraiment les résultats du premier semestre et je pense qu'ils seront décisifs dans le mauvais sens du terme s'ils ne tournent pas aux alentours de 12 ou 13. Ce qui me surprend également c'est le nombre assez important de candidatures sachant que moi même; je ne connais personne de mon amphithéâtre qui veut s'orienter vers ce métier...

Par **bulle**, le **17/02/2011 à 08:15**

Bonjour,

Tout d'abord, je tiens à te dire que ton prof a raison le M2 notarial est l'un des plus sélectifs.

Concernant le nombre de personnes qui postulent, je sais juste qu'en M1 notarial il y a environ 50/60 personnes. Il faudra alors rajouter à ce chiffre les candidatures des personnes venant d'autres facs.

Pour ce qui est relatif aux dossier, je pense que les notes les plus importantes sont celles que tu as en M1 notarial car il y a un rapport direct des matières du M1 et du M2. La lettre de motivation est aussi très importante sans oublier un CV avec quelques stages.

Bonne journée

Bulle

Par **Candice54**, le 17/02/2011 à 14:44

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse. J'ai donc encore toutes mes chances ? Il faut surtout que je sois acceptée et que je réussisse mon m1 en somme ?

Par **bulle**, le 17/02/2011 à 18:27

Oui pour le moment il n'y a pas de soucis à se faire. Ce sera surtout le M1 qui comptera.
Bonne soirée

Bulle

Par **Candice54**, le 17/02/2011 à 22:12

Voilà, j'ai eu mes résultats : 11.7 de moyenne générale; 12.4 pour les matières fondamentales et 14 pour le droit civil.

J'espère que cela ne m'handicapera pas pour la suite des événements. Je vous remercie beaucoup pour votre réponse !

Par **Purtle**, le 01/03/2011 à 17:09

Autrement, il te reste la voie professionnelle qui elle est sur concours.